



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11 rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Commercial Acquisitions & Fast Track Procurement
Div/Div des Acquisitions commerciales et achats en
régime accéléré

L'Esplanade Laurier,

East Tower 7th Floor

140 O'Connor, Street,

Ottawa

Ontario

K1A 0R5

Title - Sujet Headsets-Casques d'écoute	
Solicitation No. - N° de l'invitation G9292-216633/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client G9292-216633	Date 2020-12-10
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PD-005-79337	
File No. - N° de dossier pd005.G9292-216633	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2020-12-16 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Fortin, Frédéric	Buyer Id - Id de l'acheteur pd005
Telephone No. - N° de téléphone (343) 550-1655 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Sollicitation No. - N° de sollicitation	Amd/Amend	Buyer - Id de l'acheteur
G9292-216633/A	02	Pd005
File No. - N° du dossier		Client Ref. No/N° de ref. du client
G9292-216633		

Cet amendement no. 02 est publié afin de répondre aux questions de l'industrie et de modifier le document de sollicitation.

1. Réponses aux questions de l'industrie; et,
2. Modification à l'Annexe A – Besoin, clause 5. Exigences du produit.

1. Réponses aux questions de l'industrie.

QUESTION 1:

Point 6, Partie 1- Poly Blackwire 3325, Modèle 214016-101 du fabricant ou équivalent :

La grosseur du haut-parleur mentionné est reliée au manufacturier Poly qui est reliée a son produit, pouvez-vous ajuster la grosseur minimum à 28mm?

RÉPONSE 1:

Le Canada accepte de modifier l'exigence technique no.6 de la partie 1 comme suit :

Au minimum, les casques d'écoute (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et avoir une taille de haut-parleur de 32 mm avec un écart de +/- 4 mm maximum.

QUESTION 2:

Point 8, Partie 1- Poly Blackwire 3325, Modèle 214016-101 du fabricant ou équivalent :

Au minimum, les casques d'écoute (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être munis d'un microphone antibruit souple, est-ce possible de changer le mot souple par ajustable?

RÉPONSE 2:

Le Canada accepte de modifier l'exigence technique no.8 de la partie 1 comme suit :

Au minimum, les casques d'écoute (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et avoir un microphone flexible à réduction de bruit et/ou réglable.

Solicitation No. - N° de sollicitation G9292-216633/A	Amd/Amend 02	Buyer - Id de l'acheteur Pd005
File No. - N° du dossier G9292-216633		Client Ref. No/N° de ref. du client

QUESTION 3:

Point 11, Partie 1- Poly Blackwire 3325, Modèle 214016-101 du fabricant ou équivalent.

Pour calculer le vrai poids du casque,

- a. peut-on spécifier uniquement le poids sans les contrôles car notre solution est conçu pour mettre le contrôle sur la table de travail vs Poly qui ne l'est pas ce qui donne l'impression d'un casque plus léger; et
- b. est-ce possible d'ajuster le poids à 91g avec une marge de +10%?

RÉPONSE 3:

Le Canada accepte de modifier l'exigence technique no.11 de la partie 1 comme suit :

Les casques d'écoute (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et satisfaire aux critères de poids suivants, plus ou moins quelques grammes ou onces :

- a. **stéréo** : 96 g ou 3,39 oz pour le casque-micro seulement.
- b. Le Canada acceptera un écart de +/- 10 %.

QUESTION 4:

Point 12, Partie 1- Poly Blackwire 3325, Modèle 214016-101 du fabricant ou équivalent.

Est-ce possible de retirer le bouton TEAMS, mais exiger une certification Microsoft TEAMS.

RÉPONSE 4:

Le Canada accepte de modifier l'exigence technique no.12 de la partie 1 comme suit :

Au minimum, les casques d'écoute (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et disposer des commandes d'appel suivantes:

- i. **BW33xx**: bouton de réponse / fin d'appel, volume, muet; et
- ii. **BW33xx-M**: bouton combiné de prise / fin d'appel dédié Microsoft Teams et/ou que le casque soit certifié Microsoft Teams.

QUESTION 5:

Point 16, Partie 1- Poly Blackwire 3325, Modèle 214016-101 du fabricant ou équivalent.

La mention d'être compatible avec Plantronics HUB et Plantronics Manager Pro, est uniquement applicable à Poly et non aux équivalents. Jabra a ses propres applications et n'est pas compatible avec leur logiciel, c'est aussi vrai pour les autres manufacturiers.

RÉPONSE 5:

Le Canada accepte de modifier l'exigence technique no.16 de la partie 1 comme suit :

Au minimum, les casques d'écoute (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et interagir avec les applications suivantes et/ou les applications spécifiques au fabricant:

- i. Exemple: Application de bureau Plantronics Hub, disponible pour Windows / Mac. Suites Plantronics Manager Pro: gestion et adoption des actifs, qualité des appels et analyse pour des raisons de santé et sécurité.

Solicitation No. - N° de sollicitation	Amd/Amend	Buyer - Id de l'acheteur
G9292-216633/A	02	Pd005
File No. - N° du dossier		Client Ref. No/N° de ref. du client
G9292-216633		

QUESTION 6:

Point 1, Partie 2- Poly Blackwire 4245, modèle 214701-01 du fabricant ou équivalent.

- a. Spécification propre a Poly, peut-on ajuster avec un delta de +/- 10%
- b. Unique a Poly, est-ce possible de retirer *il faut changer la pile pendant un appel en cours* et remplacer par offrir un temps de conversation illimite lors de la recharge?

RÉPONSE 6:

Le Canada accepte de modifier l'exigence technique no.1 de la partie 2 comme suit :

- a. Les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et avoir jusqu'à 12 heures d'autonomie en conversation, 15 heures d'écoute et 13 jours en veille sur une seule charge avec une marge de +/- 5%.
- b. La batterie du casque d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doit être facilement échangeable pour une durée de conversation illimitée et/ou pouvoir recharger la batterie tout en utilisant le casque pour offrir une durée de conversation illimitée.

QUESTION 7:

Point 2, Partie 2- Poly Blackwire 4245, modèle 214701-01 du fabricant ou équivalent.

Est-ce possible de changer pour un minimum de Bluetooth 4?

RÉPONSE 7:

Le Canada accepte de modifier l'exigence technique no.2 de la partie 2 comme suit :

Au minimum, les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être compatibles avec Bluetooth 4 ou supérieur avec BLE.

QUESTION 8:

Point 3, Partie 2- Poly Blackwire 4245, modèle 214701-01 du fabricant ou équivalent.

Le profil AVRCP est spécialement utilisé pour les casques stéréo et comme la demande est reliée pour un casque monaural peut-on retirer ce critère?

RÉPONSE 8:

Le Canada accepte de modifier l'exigence technique no.3 de la partie 2 comme suit :

Au minimum, les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et prendre en charge les profils audio suivants :

- i. A2DP;
- ii. HFP; et,
- iii. HSP.

Solicitation No. - N° de sollicitation	Amd/Amend	Buyer - Id de l'acheteur
G9292-216633/A	02	Pd005
File No. - N° du dossier		Client Ref. No/N° de ref. du client
G9292-216633		

QUESTION 9:

Point 4, Partie 2- Poly Blackwire 4245, modèle 214701-01 du fabricant ou équivalent.

Le codec couramment utilisé pour les casques d'écoute est SBC, est-ce possible d'utiliser ce standard comme critère minimum plutôt que aptX. puisqu' aptX n'est supporté uniquement que par certains appareils?

RÉPONSE 9:

Le Canada accepte de modifier l'exigence technique no.4 de la partie 2 comme suit :

Au minimum, les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et comprendre les CODECS suivants :

- i. SBS;
- ii. CVSD; et,
- iii. mSBC.

QUESTION 10:

Point 5, Partie 2- Poly Blackwire 4245, modèle 214701-01 du fabricant ou équivalent.

Est-ce possible de mettre le standard de l'industrie pour la portée minimale, qui est de 30 mètres?

RÉPONSE 10:

Le Canada accepte de modifier l'exigence technique no.5 de la partie 2 comme suit :

Au minimum, les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et avoir une portée minimale de 30 m (38 pi) à 100 m (328 pi).

QUESTION 11:

Point 6, Partie 2- Poly Blackwire 4245, modèle 214701-01 du fabricant ou équivalent.

Alertes vocales peut-on ajouter et/ou par des alertes par tonalité?

RÉPONSE 11:

Le Canada accepte de modifier l'exigence technique no.6 de la partie 2 comme suit :

Au minimum, les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et avoir des alertes vocales et/ou sonores améliorées qui annoncent le temps de conversation restant, la mise en sourdine et l'état de la connexion.

QUESTION 12:

Point 7, Partie 2- Poly Blackwire 4245, modèle 214701-01 du fabricant ou équivalent.

Est-ce possible de retirer ce point? Nonobstant si le casque ne fonctionne pas avec des alertes par tonalités. (La langue de référence des casques avec alertes vocales sont en anglais, ce qui peut poser problème pour les employées qui désirent obtenir les notifications en français).

RÉPONSE 12:

Le Canada accepte de modifier l'exigence technique no.7 de la partie 2 comme suit :

Cette exigence technique obligatoire est retirée.

Solicitation No. - N° de sollicitation G9292-216633/A	Amd/Amend 02	Buyer - Id de l'acheteur Pd005
File No. - N° du dossier G9292-216633		Client Ref. No/N° de ref. du client

QUESTION 13:

Point 8, Partie 2- Poly Blackwire 4245, modèle 214701-01 du fabricant ou équivalent.
Le micro à deux capsules reliée au modèle 4245, est-ce possible de changer ce critère pour un casque muni d'antibruit performant?

RÉPONSE 13:

Le Canada accepte de modifier l'exigence technique no.8 de la partie 2 comme suit :

Au minimum, les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être équipés d'un microphone doté d'une matrice de micro double avec un micro avant de dispositif antibruit et/ou d'un dispositif antibruit.

QUESTION 14:

Point 10, Partie 2- Poly Blackwire 4245, modèle 214701-01 du fabricant ou équivalent.
Relié au produits de Poly (ex :4245), est-ce possible de retirer ce point?

RÉPONSE 14:

Le Canada accepte de modifier l'exigence technique no.10 de la partie 2 comme suit :

Cette exigence technique obligatoire est retirée.

QUESTION 15:

Point 11, Partie 2- Poly Blackwire 4245, modèle 214701-01 du fabricant ou équivalent.
Relié au produits de Poly (ex : 4245), est-ce possible de retirer ce point.

RÉPONSE 15:

Le Canada accepte de modifier l'exigence technique no.11 de la partie 2 comme suit :

Cette exigence technique obligatoire est retirée.

QUESTION 16:

Point 14, Partie 2- Poly Blackwire 4245, modèle 214701-01 du fabricant ou équivalent.
Relié uniquement au produits de Poly (ex : 4245), est-ce possible de retirer ce point. Si ce point est conservé, est-ce possible d'ajuster le poids a 100g avec marge de 10% qui reflète le poids moyen des casques monaural sans fil.

RÉPONSE 16:

Le Canada accepte de modifier l'exigence technique no.14 de la partie 2 comme suit :

Les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et avoir un poids de 21 g à 100 g avec pas plus de +/- 10% de marge.

Solicitation No. - N° de sollicitation G9292-216633/A	Amd/Amend 02	Buyer - Id de l'acheteur Pd005
File No. - N° du dossier G9292-216633		Client Ref. No/N° de ref. du client

QUESTION 17:

Point 18, Partie 2- Poly Blackwire 4245, modèle 214701-01 du fabricant ou équivalent.

La mention d'être compatible avec Plantronics HUB et Plantronics Manager Pro, est uniquement applicable à Poly et non aux équivalents. Jabra a ses propres applications et n'est pas compatible avec leur logiciel, c'est aussi vrai pour les autres manufacturiers.

RÉPONSE 17:

Le Canada accepte de modifier l'exigence technique no.18 de la partie 2 comme suit :

Au minimum, les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et interagir avec les applications suivantes et/ou les applications spécifiques au fabricant:

- i. la version bureautique de Plantronics hub disponible pour Windows/Mac; la version mobile pour Android et iOS. Plantronics Manager Pro :
 - a. Asset Management and Adoption, Call Quality and Analytics, Health and Safety;
- ii. Amazon Alexa (accès facile);
- iii. TILE (localisation des casques d'écoute perdus).

Solicitation No. - N° de sollicitation G9292-216633/A	Amd/Amend 02	Buyer - Id de l'acheteur Pd005
File No. - N° du dossier G9292-216633		Client Ref. No/N° de ref. du client

2. Modification à l'Annexe A – Besoin, clause 5. Exigences du produit.

RETIRER :

5. Exigences du produit

Les casques d'écoute requis doivent rencontrer ou surpasser les exigences techniques suivantes:

EXIGENCES TECHNIQUES

Partie 1 – Personnel du centre d'appels : casque-micro POLY BLACKWIRE 3325, modèle n° 214016-101 du fabricant ou l'équivalent :

Point n°	Spécifications techniques	Réponse/justification du soumissionnaire	Section/page de référence du soumissionnaire
1	BRANCHEMENT		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et posséder les fonctions de connexion suivantes : <ul style="list-style-type: none"> i. FunPC par voie USB/USB-C; ii. se brancher aux appareils mobiles et aux tablettes par câble de 3,5 mm (BW3315/BW3325); iii. prendre en charge la connexion USB-C. 		
2	COMPATIBLE AVEC		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être compatibles avec : <ul style="list-style-type: none"> i. Windows®; ii. Mac OS. 		
3	RÉPONSE EN FRÉQUENCE DE RÉCEPTION PC-AUDIO		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et prendre en charge les réponses en fréquence de réception PC-audio suivantes : <ul style="list-style-type: none"> i. égaliseur dynamique optimisé pour la téléphonie vocale à bande large sur PC jusqu'à 6,8 kHz ii. et pour appareils multimédias de 20 Hz à 20 KHz (Stereo Hi-Fi BW3320/BW3325). 		
4	SENSIBILITÉ DES HAUT-PARLEURS		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être munis de haut-parleurs dont la sensibilité est de 94 dBSPL (dB = décibels SPL= niveau de pression sonore) + 4 dB (décibels).		
5	IMPÉDANCE DES HAUT-PARLEURS		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être munis de haut-parleurs présentant une impédance de 32 OHM.		

Solicitation No. - N° de sollicitation G9292-216633/A	Amd/Amend 02	Buyer - Id de l'acheteur Pd005
File No. - N° du dossier G9292-216633		Client Ref. No/N° de ref. du client

6	TAILLE DU HAUT-PARLEUR		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et avoir des haut-parleurs d'une taille de 32 mm, plus ou moins 3,2 mm maximum.		
7	PROTECTION ANTI-BRUIT		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et comporter une fonction de limitation acoustique protégeant l'utilisateur contre les sons de plus de 118 dBA (dB = décibels, A = en gamme A). La norme G616 stipule que la limite devrait être de 102 dBSPL (décibels SPL – niveau de pression sonore).		
8	MICROPHONE ET TECHNOLOGIE		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être munis d'un microphone antibruit souple.		
9	RÉPONSE EN FRÉQUENCE DU MICROPHONE		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être dotés d'un microphone de 100 Hz à 10 kHz optimisé pour le PC-audio à large bande jusqu'à 6,8 kHz.		
10	SENSIBILITÉ DU MICROPHONE		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être munis d'un microphone dont la sensibilité est de 38 dBV (dBV = tension décibels)/Pa (pascal) ± 4 dB(décibels).		
11	POIDS		
	Les casques-micros (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et satisfaire aux critères de poids suivants, plus ou moins quelques grammes ou onces : i. stéréo : 130 g ou 4,59 oz, y compris le contrôle du volume, 96 g ou 3,39 oz pour le casque-micro seulement. ii. Le Canada acceptera un écart de +/- 10 %.		
12	CONTRÔLE DES APPELS		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et avoir les commandes d'appel suivantes : i. BW33xx : bouton de réponse/fin d'appel, volume, mise en sourdine; ii. BW33xx-M : bouton de réponse/fin d'appel combiné et bouton Microsoft Teams, volume, mise en sourdine.		

Solicitation No. - N° de sollicitation G9292-216633/A	Amd/Amend 02	Buyer - Id de l'acheteur Pd005
File No. - N° du dossier G9292-216633		Client Ref. No/N° de ref. du client

13	ALERTES PAR TONALITÉ		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être munis d'alertes par tonalité indiquant si la mise en sourdine est activée ou désactivée, et le niveau maximal/minimal de volume.		
14	SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et posséder les caractéristiques et connexions suivantes : i. stéréo, suppression du bruit; ii. bandeau permettant de placer le casque-micro sur la tête et non sur l'oreille; iii. être câblés, car le personnel n'a pas à se déplacer; iv. connexion USB A et/ou 3,5 mm.		
15	GARANTIE		
	La garantie doit être d'au moins 1 an.		
16	APPLICATIONS PRISES EN CHARGE		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être compatibles avec les applications suivantes : i. Plantronics Hub, version bureautique seulement, disponible pour Windows/Mac. Suites Plantronics Manager Pro : Asset Management and Adoption, Call Quality and Analytics, Health and Safety.		

Solicitation No. - N° de sollicitation G9292-216633/A	Amd/Amend 02	Buyer - Id de l'acheteur Pd005
File No. - N° du dossier G9292-216633		Client Ref. No/N° de ref. du client

Partie 2 – Autres membres du personnel : casque-micro POLY BLACKWIRE 4245, modèle n° 214701-01 du fabricant ou l'équivalent :

Article n°	Spécifications techniques	Réponse/justification du soumissionnaire	Section/page de référence du soumissionnaire
1	TEMPS DE PAROLE/DISPONIBILITÉ		
	<ul style="list-style-type: none"> a) Les casques-micros (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et avoir une autonomie de 12 heures de conversation, 15 heures d'écoute et 13 jours de veille sur une seule pile. b) Il faut pouvoir changer aisément la pile pendant un appel en cours, de sorte à offrir un temps de conversation illimité. 		
2	BLUETOOTH		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être compatibles avec Bluetooth 5.0 avec BLE (BLE = faible consommation d'énergie).		
3	PROFILS AUDIO		
	<p>Au minimum, les casques-micros (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et prendre en charge les profils audio suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. A2DP; ii. AVRCP; iii. HFP; iv. HSP. 		
4	CODECS APTX		
	<p>Au minimum, les casques-micros (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et comprendre les CODECS APTX suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> iv. SBS; v. CVSD; vi. mSBC. 		
5	PORTÉE		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et avoir une portée minimale de 100 m (328 pi).		
6	ALERTES VOCALES		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et comporter des alertes vocales améliorées qui indiquent le temps de conversation restant, l'état de la connexion et le mode « sourdine ».		
7	LANGUES		
	<p>Au minimum, les casques-micros (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et prendre en charge les langues suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. anglais É.-U./R.-U.; ii. français. 		

Sollicitation No. - N° de sollicitation G9292-216633/A	Amd/Amend 02	Buyer - Id de l'acheteur Pd005
File No. - N° du dossier G9292-216633		Client Ref. No/N° de ref. du client

8	MICROPHONE		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être munis d'un microphone à deux capsules et d'un dispositif de protection antibruit.		
9	RÉPONSE EN FRÉQUENCE		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et fournir une réponse en fréquence de : i. large bande : 50 Hz à 7 kHz; ii. multimédia : 20 Hz à 20 kHz.		
10	CAPACITÉ DE LA PILE		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être munis d'une pile d'une capacité de 140 mAh (milliampères par heure).		
11	TYPE DE PILE		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être munis d'une pile au lithium-ion polymère, rechargeable et remplaçable.		
12	TEMPS DE CHARGE		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être munis d'une pile dont le temps de charge est de trois heures.		
13	TECHNOLOGIE MULTIPPOINT		
	Les casques-micros (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être dotés de la technologie multipoint.		
14	POIDS		
	Les casques-micros (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et peser 21 grammes, +/- 10 %.		
15	ALERTES PAR TONALITÉ		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être munis d'alertes par tonalité indiquant si la mise en sourdine est activée ou désactivée et si le volume est à son maximum ou minimum.		
16	SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES		
	Au minimum, les casques-micros (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et posséder les caractéristiques et connexions suivantes : i. mono; ii. au minimum, le bandeau du casque-micro s'ajuste sur la tête; iii. sans fil; iv. Bluetooth; v. connexion USB A.		
17	GARANTIE		
	La garantie doit être d'au moins 1 an.		

Solicitation No. - N° de sollicitation G9292-216633/A	Amd/Amend 02	Buyer - Id de l'acheteur Pd005
File No. - N° du dossier G9292-216633		Client Ref. No/N° de ref. du client

18	APPLICATIONS PRISES EN CHARGE		
	<p>Au minimum, les casques-micros (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être compatibles avec les applications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. la version bureautique de Plantronics hub disponible pour Windows/Mac; la version mobile pour Android et iOS. Plantronics Manager Pro : <ul style="list-style-type: none"> a. Asset Management and Adoption, Call Quality and Analytics, Health and Safety; ii. Amazon Alexa (accès facile); iii. TILE (localisation des casques-micros perdus). 		

INSÉRER :

5. Exigences du produit

Les casques d'écoute requis doivent rencontrer ou surpasser les exigences techniques suivantes:

EXIGENCES TECHNIQUES

Partie 1 – Personnel du centre d'appels : casque d'écoute POLY BLACKWIRE 3325, modèle n° 214016-101 du fabricant ou l'équivalent :

Point n°	Spécifications techniques	Réponse/justification du soumissionnaire	Section/page de référence du soumissionnaire
1	BRANCHEMENT		
	<p>Au minimum, les casques d'écoute (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et posséder les fonctions de connexion suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. FunPC par voie USB/USB-C; ii. se brancher aux appareils mobiles et aux tablettes par câble de 3,5 mm (BW3315/BW3325); iii. prendre en charge la connexion USB-C. 		
2	COMPATIBLE AVEC		
	<p>Au minimum, les casques d'écoute (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être compatibles avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Windows®; ii. Mac OS. 		
3	RÉPONSE EN FRÉQUENCE DE RÉCEPTION PC-AUDIO		
	<p>Au minimum, les casques d'écoute (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et prendre en charge les réponses en fréquence de réception PC-audio suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. égaliseur dynamique optimisé pour la téléphonie vocale à bande large sur PC jusqu'à 6,8 kHz ii. et pour appareils multimédias de 20 Hz à 20 KHz (Stereo Hi-Fi BW3320/BW3325). 		

Solicitation No. - N° de sollicitation G9292-216633/A	Amd/Amend 02	Buyer - Id de l'acheteur Pd005
File No. - N° du dossier G9292-216633		Client Ref. No/N° de ref. du client

4	SENSIBILITÉ DES HAUT-PARLEURS		
	Au minimum, les casques d'écoute (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être munis de haut-parleurs dont la sensibilité est de 94 dBSPL (dB = décibels SPL= niveau de pression sonore) + 4 dB (décibels).		
5	IMPÉDANCE DES HAUT-PARLEURS		
	Au minimum, les casques d'écoute (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être munis de haut-parleurs présentant une impédance de 32 OHM.		
6	TAILLE DU HAUT-PARLEUR		
	Au minimum, les casques d'écoute (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et avoir une taille de haut-parleur de 32 mm avec un écart de +/- 4 mm maximum.		
7	PROTECTION ANTI-BRUIT		
	Au minimum, les casques d'écoute (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et comporter une fonction de limitation acoustique protégeant l'utilisateur contre les sons de plus de 118 dBA (dB = décibels, A = en gamme A). La norme G616 stipule que la limite devrait être de 102 dBSPL (décibels SPL – niveau de pression sonore).		
8	MICROPHONE ET TECHNOLOGIE		
	Au minimum, les casques d'écoute (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et avoir un microphone flexible à réduction de bruit et/ou réglable.		
9	RÉPONSE EN FRÉQUENCE DU MICROPHONE		
	Au minimum, les casques d'écoute (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être dotés d'un microphone de 100 Hz à 10 kHz optimisé pour le PC-audio à large bande jusqu'à 6,8 kHz.		
10	SENSIBILITÉ DU MICROPHONE		
	Au minimum, les casques d'écoute (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être munis d'un microphone dont la sensibilité est de 38 dBV (dBV = tension décibels)/Pa (pascal) ± 4 dB(décibels).		
11	POIDS		
	Les casques d'écoute (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et satisfaire aux critères de poids suivants, plus ou moins quelques grammes ou onces : i. stéréo : 96 g ou 3,39 oz pour le casque-micro seulement. ii. Le Canada acceptera un écart de +/- 10 %.		

Solicitation No. - N° de sollicitation G9292-216633/A	Amd/Amend 02	Buyer - Id de l'acheteur Pd005
File No. - N° du dossier G9292-216633		Client Ref. No/N° de ref. du client

12	CONTRÔLE DES APPELS		
	Au minimum, les casques d'écoute (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et disposer des commandes d'appel suivantes: <ul style="list-style-type: none"> i. BW33xx: bouton de réponse / fin d'appel, volume, muet; et ii. BW33xx-M: bouton combiné de prise / fin d'appel dédié Microsoft Teams et/ou que le casque soit certifié Microsoft Teams. 		
13	ALERTES PAR TONALITÉ		
	Au minimum, les casques d'écoute (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être munis d'alertes par tonalité indiquant si la mise en sourdine est activée ou désactivée, et le niveau maximal/minimal de volume.		
14	SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES		
	Au minimum, les casques d'écoute (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et posséder les caractéristiques et connexions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> i. stéréo, suppression du bruit; ii. bandeau permettant de placer le casque-micro sur la tête et non sur l'oreille; iii. être câblés, car le personnel n'a pas à se déplacer; iv. connexion USB A et/ou 3,5 mm. 		
15	GARANTIE		
	La garantie doit être d'au moins 1 an.		
16	APPLICATIONS PRISES EN CHARGE		
	Au minimum, les casques d'écoute (modèle 3325 ou l'équivalent) doivent fonctionner et interagir avec les applications suivantes et/ou les applications spécifiques au fabricant: <ul style="list-style-type: none"> i. Exemple: Application de bureau Plantronics Hub, disponible pour Windows / Mac. Suites Plantronics Manager Pro: gestion et adoption des actifs, qualité des appels et analyse pour des raisons de santé et sécurité. 		

Solicitation No. - N° de sollicitation G9292-216633/A	Amd/Amend 02	Buyer - Id de l'acheteur Pd005
File No. - N° du dossier G9292-216633		Client Ref. No/N° de ref. du client

Partie 2 – Autres membres du personnel : casque d'écoute POLY BLACKWIRE 4245, modèle n° 214701-01 du fabricant ou l'équivalent :

Point n°	Spécifications techniques	Réponse/justification du soumissionnaire	Section/page de référence du soumissionnaire
1	TEMPS DE PAROLE/DISPONIBILITÉ		
	<p>a) Les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et avoir jusqu'à 12 heures d'autonomie en conversation, 15 heures d'écoute et 13 jours en veille sur une seule charge avec une marge de +/- 5%.</p> <p>b) La batterie du casque d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doit être facilement échangeable pour une durée de conversation illimitée et/ou pouvoir recharger la batterie tout en utilisant le casque pour offrir une durée de conversation illimitée.</p>		
2	BLUETOOTH		
	Au minimum, les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être compatibles avec Bluetooth 4 ou supérieur avec BLE (BLE = faible consommation d'énergie).		
3	PROFILS AUDIO		
	<p>Au minimum, les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et prendre en charge les profils audio suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. A2DP; ii. HFP; iii. HSP. 		
4	CODECS APTX		
	<p>Au minimum, les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et comprendre les CODECS suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. SBS; ii. CVSD; iii. mSBC. 		
5	PORTÉE		
	Au minimum, les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et avoir une portée minimale de 30 m (38 pi) à 100 m (328 pi).		
6	ALERTES VOCALES		
	Au minimum, les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et avoir des alertes vocales et/ou sonores améliorées qui annoncent le temps de conversation restant, la mise en sourdine et l'état de la connexion.		
7	MICROPHONE		
	Au minimum, les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être équipés d'un microphone doté d'une matrice de micro double avec un micro avant de dispositif antibruit et/ou d'un dispositif antibruit.		

Sollicitation No. - N° de sollicitation G9292-216633/A	Amd/Amend 02	Buyer - Id de l'acheteur Pd005
File No. - N° du dossier G9292-216633		Client Ref. No/N° de ref. du client

8	RÉPONSE EN FRÉQUENCE		
	Au minimum, les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et fournir une réponse en fréquence de : i. large bande : 50 Hz à 7 kHz; ii. multimédia: 20 Hz à 20 kHz.		
9	TEMPS DE CHARGE		
	Au minimum, les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être munis d'une pile dont le temps de charge est de trois heures.		
10	TECHNOLOGIE MULTIPPOINT		
	Les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être dotés de la technologie multipoint.		
11	POIDS		
	Les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et avoir un poids de 21 g à 100 g avec pas plus de +/- 10% de marge.		
12	ALERTES PAR TONALITÉ		
	Au minimum, les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et être munis d'alertes par tonalité indiquant si la mise en sourdine est activée ou désactivée et si le volume est à son maximum ou minimum.		
13	SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES		
	Au minimum, les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et posséder les caractéristiques et connexions suivantes : i. mono; ii. au minimum, le bandeau du casque d'écoute s'ajuste sur la tête; iii. sans fil; iv. Bluetooth; v. connexion USB A.		
14	GARANTIE		
	La garantie doit être d'au moins 1 an.		
15	APPLICATIONS PRISES EN CHARGE		
	Au minimum, les casques d'écoute (modèle 4245 ou l'équivalent) doivent fonctionner et interagir avec les applications suivantes et/ou les applications spécifiques au fabricant: i. la version bureautique de Plantronics hub disponible pour Windows/Mac; la version mobile pour Android et iOS. Plantronics Manager Pro : a. Asset Management and Adoption, Call Quality and Analytics, Health and Safety; ii. Amazon Alexa (accès facile); iii. TILE (localisation des casques d'écoute perdus).		

TOUTES LES AUTRES MODALITES ET CONDITIONS RESTENT LES MÊMES.